**La narratologie de Gérard Genette**

 En 1972, dans Figures III (en particulier « Discours du récit ») Genette distingue « histoire » (le contenu narratif), « récit » (le signifiant ou le texte narratif) et « narration » (l’acte narratif producteur). Il adopte le vocabulaire de Todorov, lorsqu’il lie à la grammaire du verbe (au temps, au mode, à la voix) les problèmes du récit, comme si le récit était « l’expression d’un verbe ». En 1983, dans une relecture critique (Nouveau discours du récit), Genette reprend les résultats de son premier discours en vue de synthétiser et de mettre au point les recherches narratologiques antérieures.

**1/Sous la catégorie du « temps »,** il étudie trois types de rapports :

1) **l’ordre narratif** (le rapport entre succession chronologique des événements de l’histoire et leur disposition dans le récit) : il existe deux types d’anachronies narratives (à savoir modification de la coïncidence temporelle entre l’histoire et le récit), l’anticipation : prolepse et le retour en arrière : analepse.

1-1. *L’analepse* : Le narrateur raconte après-coup un événement survenu avant le moment présent de l’histoire principale.

1-2. *La prolepse* : Le narrateur anticipe des événements qui se produiront après la fin de l’histoire principale.

 Par ailleurs, les analepses et les prolepses peuvent s’observer selon deux facteurs : la *portée* et l’*amplitude*. « Une anachronie peut se porter, dans le passé ou dans l’avenir, plus ou moins loin du moment “ présent ”, c’est-à-dire du moment où le récit s’est interrompu pour lui faire place : nous appellerons *portée* de l’anachronie cette distance temporelle. Elle peut aussi couvrir elle-même une durée d’histoire plus ou moins longue : c’est ce que nous appellerons son *amplitude*. »

2) **La durée narrative** concernant les rapports de la durée des événements de la diégèse (l’univers de l’histoire racontée ; la diégésis est le récit pur, sans dialogue par opposition à la mimèsis) et la longueur des segments narratifs qui les racontent.

Dans les écrits littéraires, le narrateur peut procéder à une accélération ou à un ralentissement de la narration en regard des événements racontés. Le narratologue répertorie quatre mouvements narratifs (TR : temps du récit, TH : temps de l’histoire) :

 *2-1 La pause* : TR = *n*, TH = 0 : L’histoire événementielle s’interrompt pour laisser la place au seul discours narratorial.

* 1. *La scène* : TR = TH : Le temps du récit correspond au temps de l’histoire.

 2-3 *Le sommaire* : TR < TH : Une partie de l’histoire événementielle est résumée dans le récit, ce qui procure un effet d’accélération. Les sommaires peuvent être de longueur variable.

 2-3 *L’ellipse* : TR = 0 ; TH = *n* : Une partie de l’histoire événementielle est complètement gardée sous silence dans le récit.

**3)** **La fréquence narrative** qui recouvre les rapports entre les événements de l’histoire et la capacité du récit de les répéter ou de les styliser (récit singulatif, récit répétitif, récit itératif, récit fréquentatif). Quatre types de relations de fréquence se schématisent par la suite en trois catégories :

3-1. *Le mode singulatif* : 1R / 1H : On raconte une fois ce qui s’est passé une fois.
*n*R / *n*H : On raconte *n* fois ce qui s’est passé *n* fois.

3-2. *Le mode répétitif* : *n*R / 1H : On raconte plus d’une fois ce qui s’est passé une fois.

3-3. *Le mode itératif* : 1R / *n*H : On raconte une fois ce qui s’est passé plusieurs fois.

**2/ Sous la catégorie de la « voix »,** Genette étudie la narration dans le récit (qui parle ?) sous les espèces de :

**1-L’instance narrative**: Si le narrateur laisse paraître des traces relatives de sa présence dans le récit qu’il raconte, il peut également acquérir un statut particulier, selon la façon privilégiée pour rendre compte de l’histoire. « On distinguera donc ici deux types de récits : l’un à narrateur absent de l’histoire qu’il raconte […], l’autre à narrateur présent comme personnage dans l’histoire qu’il raconte […]. Je nomme le premier type, pour des raisons évidentes, *hétérodiégétique*, et le second *homodiégétique*.»

En outre, si ce narrateur homodiégétique agit comme le héros de l’histoire, il sera appelé *autodiégétique*.

**2-Le niveau narratif :** Le narrateur est toujours dans une position temporelle particulière par rapport à l’histoire qu’il raconte. Genette présente quatre types de narration :

2-1. *La narration ultérieure* : Le narrateur raconte ce qui est arrivé dans un passé plus ou moins éloigné.

2-2. *La narration antérieure* : Le narrateur raconte ce qui va arriver dans un futur plus ou moins éloigné.

2-3. *La narration simultanée* : Le narrateur raconte son histoire au moment même où elle se produit.

2-4. *La narration intercalée* : Ce type complexe de narration allie la narration ultérieure et la narration simultanée.

**3/ Sous la catégorie du « mode** **»**, Genette étudie la régulation de l’histoire par le récit qui la raconte plus ou moins complètement (**distance narrative**) et selon tel ou tel **point de vue (la perspective narrative)** .

**1-**Pour ce qui est de **la perspective narrative**, il recèle trois types de focalisation (qui voit ?)

– focalisation zéro : vision omnisciente, le regard du narrateur est tout-puissant ;

– focalisation externe : équivaut au regard d’une caméra enregistreuse, neutre, impersonnelle et objective ;

– focalisation interne : le regard est celui d’une conscience limitée de ce qu’il voit, sent ; procédé privilégié par le réalisme subjectif ;

**2-**L’étude du mode narratif implique l’observation de **la distance** entre le narrateur et l’histoire. quatre types de discours révèlent progressivement la distance du narrateur vis-à-vis le texte :

2-1. ***Le discours narrativisé*** : Les paroles ou les actions du personnage sont intégrées à la narration et sont traitées comme tout autre événement (+ + distant)..

2-2. ***Le discours transposé, style indirect*** : Les paroles ou les actions du personnage sont rapportées par le narrateur, qui les présente selon son interprétation (+ distant).

2-3**. *Le discours transposé, style indirect libre*** : Les paroles ou les actions du personnage sont rapportées par le narrateur, mais sans l’utilisation d’une conjonction de subordination (- distant).

2-4. ***Le discours rapporté*** : Les paroles du personnage sont citées littéralement par le narrateur (- - distant).

**3-**À partir de la notion de distance narrative, Genette expose **les fonctions du narrateur** en tant que telles. En effet, il répertorie cinq fonctions qui exposent également le degré d’intervention du narrateur au sein de son récit, selon l’impersonnalité ou l’implication voulue.

**3-*1La fonction narrative***: La fonction narrative est une fonction de base.

3-2 *La fonction* ***de régie*** : Le narrateur exerce une fonction de régie lorsqu’il commente l’organisation et l’articulation de son texte

* 1. *La fonction* ***de communication*** : Le narrateur s’adresse directement au narrataire,

*3-4La fonction* ***testimoniale* :** Le narrateur atteste la vérité de son histoire, cette fonction apparaît également lorsque le narrateur exprime ses émotions par rapport à l’histoire.

* 1. *La fonction* ***idéologique*** : Le narrateur interrompt son histoire pour apporter un propos didactique

**4- Les niveaux de narration :**

 Ces divers effets de lecture sont le fait de la variation des niveaux narratifs, traditionnellement appelés les emboîtements. À l’intérieur d’une intrigue principale, l’auteur peut insérer d’autres petits récits enchâssés, racontés par d’autres narrateurs, avec d’autres perspectives narratives. Il s’agit d’une technique plutôt fréquente, permettant de diversifier l’acte de narration et d’augmenter la complexité du récit.

**4.1 Les récits emboîtés :**

La narration du **récit principal** (ou premier) se situe au niveau *extradiégétique*. **L’histoire événementielle** narrée à ce premier niveau se positionne à un second palier, appelé *intradiégétique*. De fait, si un personnage présent dans cette histoire **prend la parole** pour raconter à son tour un autre récit, l’acte de sa narration se situera également à ce niveau *intradiégétique*. En revanche, **les événements mis en scène** dans cette deuxième narration seront *métadiégétiques*.

**4.2 La métalepse :**

Il arrive également que les auteurs utilisent le procédé de la métalepse, qui consiste en la transgression de la frontière entre deux niveaux narratifs en principe étanches, pour brouiller délibérément la frontière entre réalité et fiction. Ainsi la métalepse est-elle une façon de jouer avec les variations de niveaux narratifs pour créer un effet de glissement ou de tromperie. Il s’agit d’un cas où un personnage ou un narrateur situé dans un niveau donné se retrouve mis en scène dans un niveau supérieur, alors que la vraisemblance annihile cette possibilité.